



## **DOSSIER DE POSITIONNEMENT FACULTATIF**



### **Préambule**

Le positionnement est un moment important de la formation : il permet au stagiaire qui le souhaite de faire état de ses compétences actuelles pour éventuellement bénéficier d'un allègement de formation. C'est donc bien **une démarche facultative**.

Attention, l'allègement ne porte que sur la formation : **le candidat bénéficiant d'un allègement de formation devra toutefois passer l'ensemble des épreuves de certification.**

### **La démarche**

Le candidat qui souhaite obtenir des allègements de formation complète, dans les cases prévues à cet effet, les différentes expériences, formations ou compétences qu'il possède **au regard des contenus de formation**.

Par ailleurs, **ces éléments relatés par le candidat doivent être dûment justifiées** (fiches de paie, attestation de l'employeur ou du président d'association, etc....), les déclarations sur l'honneur n'étant pas recevables.

Le candidat veillera également à **joindre une copie de l'ensemble des diplômes** qu'il a obtenus et qui pourraient venir appuyer son positionnement (BEES, BPJEPS, diplômes d'animation, diplômes universitaires, etc....)

### **Les contenus de formation du DEJEPS :**

#### **UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action**

- Méthodologie de projet ;
- Préparation et mise en œuvre d'un projet individuel de développement ou de promotion de l'activité ;
- Connaissance du contexte socioprofessionnel et de l'environnement de pratique ;

#### **UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en place d'un projet d'action**

- Notions de base de comptabilité-gestion ;
- Eléments de gestion des ressources humaines et de management dans l'entreprise ;
- Connaissance des éléments juridiques liés à l'environnement de travail (règlementations, structures juridiques des entreprises etc...);

#### **UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en vol libre**

- Pédagogie appliquée aux niveaux de pratique Blanc à Marron;
- Eléments d'amélioration de la performance et d'entraînement ;
- Eléments de connaissance et pédagogie spécifique de la formation de cadres ;
- Pédagogie spécifique liée aux publics particuliers (personnes en situation de handicap, jeunes)

#### **UC 4 A et B: Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans l'option (parapente ou delta) en sécurité**

- Perfectionnement technique individuel en vol de distance, en pilotage avancé et en biplace, y compris avec emport de passagers en situation de handicap.
- Perfectionnement en pédagogie, utilisation de la vidéo ;
- Connaissance et entretien du matériel
- Connaissance des contextes juridique et réglementaire liés spécifiquement à l'enseignement du vol libre



**DEJEPS Perfectionnement sportif, mention vol libre,  
option parapente / deltaplane  
Tests de sélection – sept. 2023**



**RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'ALLÈGEMENT**

	Expérience ou diplôme ou formation	Lieu de réalisation si expérience ou formation	Date(s)
<b>UC1 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Méthodologie &amp; mise en place de projet</li><li>- Contexte socio-professionnel</li></ul>			
<b>UC2 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comptabilité – gestion</li><li>- Management / ressources humaines</li><li>- Eléments juridiques</li></ul>			
<b>UC3 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Enseignement niveau blanc à marron,</li><li>- Formation de cadres</li><li>- Publics particuliers</li></ul>			
<b>UC4 A (parapente) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique du biplace handi</li><li>- Développement matériel</li><li>- Contexte juridique/réglementation lié à l'enseignement.</li></ul>			
<b>UC4 B (deltaplane) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Pratique du biplace delta</li><li>-Développement matériel</li><li>-Contexte juridique/réglementation liée à l'enseignement.</li></ul>			